

**Un(e) chargé(e) de mission, expert du travail et des organisations,
pour son Département élaboration de solutions de transfert**

L'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) est un établissement public national à caractère administratif placé sous la tutelle du ministre chargé du travail (www.anact.fr). Dans le cadre des missions qui lui sont confiées en application de l'article L. 4642-1 du code du travail, l'Anact conduit des actions visant à agir sur les éléments déterminants des conditions de travail, notamment les facteurs organisationnels et les relations professionnelles, en vue de leur amélioration : l'*expérimentation* est à la base de nos travaux, la *capitalisation* au cœur de nos processus, et le *transfert* constitue la finalité ultime de nos travaux.

L'Anact s'appuie sur des associations régionales paritaires ayant pour objet l'amélioration des conditions de travail (Aract). Elles constituent avec l'agence un réseau structuré et fédéré par une charte. Chaque association décline, en région, les missions énumérées à l'article R. 4642-1. L'agence assure la coordination et le pilotage du réseau.

Département EST (Elaboration de Solutions de Transfert)

Dans le cadre de sa mission de transférer ses connaissances et ses méthodes vers le plus grand nombre d'entreprise, l'Anact s'est doté d'un département en charge d'élaborer l'offre de produits (kit méthodologique, jeu pédagogique, ...) et de services (catalogue de formation, webinaires, MOOC, serious game...). Ce département centré sur les besoins des utilisateurs et le développement de solutions de transfert innovantes est pluridisciplinaire. Son équipe rassemble des compétences essentielles à la production de produits et services utiles et utilisables : experts du travail et des organisations, des solutions digitales, designer, ingénieur formation, marketing, gestionnaire et administratif.

Le département contribue au développement de partenariat avec des entreprises, des administrations et pilote notamment des partenariats avec des organismes de complémentaires santé afin de concevoir avec eux des dispositifs de transfert à grande échelle vers leurs salariés ou leurs adhérents.

Les missions principales confiées

Le poste à pourvoir est un poste *d'expert du travail et des organisations*. Il sera notamment apprécié une expérience sur le thème de la Qualité de vie au travail et/ou des espaces de discussion sur le travail et/ou de l'égalité professionnelle (dont la prévention du sexisme au travail).

Placé(e) sous la responsabilité hiérarchique du responsable de département « Elaboration de solutions de transfert » et en liens étroits avec les autres membres de l'équipe, les départements de la Direction Technique et Scientifique¹ et du Secrétariat Général, la mission COM', la délégation aux partenariats, le (la) chargé(e) de mission devra :

- *Développer* l'offre de produits et services de l'Anact sur les thèmes cités, en articulant différentes d'actions : sensibiliser, former, outiller, pérenniser ;
- *Concevoir* des kits méthodologiques « Anact » et des dispositifs de transfert sur mesure pour des entreprises ou des branches professionnelles ;
- *Intervenir* en entreprise pour tester des solutions de transfert et de nouvelles méthodes dans une logique d'expérimentation et d'apprentissage, et ainsi, entretenir une proximité avec les besoins des futurs utilisateurs de nos solutions ;
- *Piloter* ou contribuer à la conception de solutions de transfert sur des supports variés en collaboration avec les autres membres de l'équipe (kit, jeu, webinaire, MOOC, mobile learning...), d'autres experts du travail et des organisations de l'Anact ou des Aracts ;
- *Participer* à l'élaboration de *bagages pédagogiques* et former à nos méthodes et à nos solutions des acteurs d'entreprises, des consultants, des partenaires sociaux ;
- *Développer* et prendre la responsabilité d'un partenariat avec une grande entreprise, une administration, une branche professionnelle ou un organisme de complémentaire santé.

Formation, expérience professionnelle et compétences

- Issu(e) d'une formation supérieure BAC+5, vous avez une expérience de 5 ans en tant que consultant, ou praticien en entreprise en matière de prévention de la santé au travail, d'amélioration des conditions de travail ;
- Vous savez conduire et piloter des projets qui vous sont confiés ;

... / ...

¹ Les missions permanentes de l'Agence, s'organisent autour de trois équipes complémentaires : *expérimenter* (EDOM : Expérimentation, Développement d'Outils et Méthodes), *capitaliser* (ECP : Etude, Capitalisation, Prospective), *déployer* (EST).

- Vous connaissez les outils et méthodes de l'Anact ;
- Vous savez développer des méthodes et des outils pratiques, et penser les conditions de leur utilisation en contexte professionnel ;
- Vous êtes curieux des nouvelles solutions de transfert, idéalement vous avez déjà pratiqué la ludo-pédagogie ou d'autres formats pédagogiques innovants ;
- Vous aimez travailler en équipe et en transversalité : excellentes capacités relationnelles pour gérer un ensemble d'interfaces multiples et pluridisciplinaires, pour développer rapidement un réseau d'interlocuteurs en interne comme en externe ;
- Vous avez un bon niveau de rédaction et de formalisation de supports à l'usage des entreprises ;
- Vous avez une bonne maîtrise des outils informatiques et un intérêt pour les solutions digitales (e-learning, applications web, ...).

Conditions de recrutement

- Poste ouvert suite à un départ de CM ;
- Prise de poste : dès que possible ;
- Contractuel de la Fonction Publique : CDI ;
- Poste basé à Lyon avec des déplacements France entière ;
- Rémunération en référence à la grille des chargé(e)s de mission de l'Anact, en fonction du diplôme et de la durée de l'expérience.

Candidature à adresser par mail avant le 25 janvier 2020, sous la référence « CM Transfert 2020»

à Michel Anger, Responsable du Département Ressources humaines (m.anger@anact.fr).

- ANACT : 192 avenue Thiers CS 800 31 69457 Lyon cedex 06 -